

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1938, tome 37, p. 247-253

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

S. E. Mgr BURQUIER à PORRENTRUY ET A LUXEUIL

Du 6 au 9 juillet, S. E. Mgr Burquier a séjourné au Collège St-Charles, à Porrentruy, dont il constata avec plaisir l'heureuse vitalité. Il profita de cette circonstance pour rendre à M. le professeur Widmer, recteur du collège cantonal de Porrentruy, la visite que celui-ci avait faite à St-Maurice avec les autres recteurs des Collèges suisses en mai dernier. Il était accompagné de MM. les Chanoines Membrez, curé-doyen de Porrentruy, et Grob, directeur de St-Charles. Il a eu l'occasion de visiter l'établissement, et notamment la précieuse bibliothèque dont M. le professeur G. Amweg lui fit les honneurs. Mgr se rendit également au très bel hôpital des Minoux, construit récemment.

Le 10 juillet, Mgr Burquier eut la joie de célébrer l'office pontifical, en l'honneur de saint Colomban, dans l'antique église abbatiale de Luxeuil. Il y avait été invité par S. E. Mgr Maurice Dubourg, archevêque de Besançon, et M. le Chanoine Thiébaud, curé-doyen de Luxeuil, remit à Mgr Burquier, en souvenir de cette journée, une très belle médaille de saint Colomban.

JUBILÉ SACERDOTAL

Le 24 juillet dernier M. le chanoine **Paul Bourquard**, révérend curé-doyen de Courrendlin, a célébré ses noces d'argent sacerdotales. Toute la paroisse prit part à la fête. Mgr Henri Schaller prononça le sermon de circonstance.

Nous prions M. le chanoine Bourquard d'accepter l'hommage de nos compliments respectueux et de nos souhaits.

PREMIERES MESSES

Aux premières messes mentionnées dans les derniers « Echos » ajoutons les suivantes qui, toutes, ont été célébrées le 10 juillet. Ce sont celles du R. P. **Victorien Beytrison**, O. M. Cap., célébrée à St-Martin (Valais), du R. P. **Elzéar Boillat**, O. M. Cap., célébrée à Porrentruy, du R. P. **Gonzalve Emery**, O. M. Cap., célébrée à Vuissens (Fribourg). Les prédicateurs de circonstance ont été respectivement les Révérends Pères **Marcel Mayor**, **Gélase** et **Apolinaire**, O. M. Cap.

M. l'abbé **Max Fuchs** a été ordonné prêtre par Son Excellence Mgr l'évêque de Coire le 3 juillet, et il a célébré sa première messe solennelle en l'église S. Antoine, à Zurich, le 17 juillet.

Nous apprenons en outre, avec quelque retard, que le R. P. **Maurice Jaeger**, bénédictin de l'Abbaye d'Engelberg, a célébré sa première messe le 26 mai, en la solennité de l'Ascension.

ORDINATION

M. le chanoine **Joseph Farquet** a été ordonné diacre, le 25 juin, par S. E. Mgr Burquier.

LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Les deux dernières semaines d'une année scolaire ne varient guère d'une année à l'autre. Les candidats à la maturité, au diplôme commercial ou à la promotion en classe d'humanités, soucieux de réussir leurs examens, travaillent avec fièvre, tandis que leurs camarades, qui savent bien que leurs notes seront le prix ou la sanction de l'année entière, se réjouissent ou s'inquiètent selon les cas.

8 juillet : jour de clôture. La matinée a été consacrée à la visite de la commission de l'Instruction publique dans les classes. Après midi, l'orchestre, dirigé par M. le professeur Matt, termine en beauté l'année scolaire, puis, à la grande salle des spectacles, le chœur mixte exécute deux chants, sous la conduite de M. le chanoine Broquet.

M. le Dr Meyer, vice-président du Conseil de l'Instruction publique, prononce le discours de clôture. Puis c'est la lecture du palmarès et la distribution des prix. Sur l'estrade ont pris place, entre M. l'abbé Meyer, MM. les abbés Tscherrig et Défago, M. le Prieur Michelet, un représentant des RR. Pères Capucins et des RR. Pères Blancs, M. le Recteur du Collège.

La cérémonie achevée, tous les élèves partent en vacances.

AU COLLEGE ST-CHARLES DE PORRENTROY

L'année scolaire vient de se terminer au Collège St-Charles de Porrentruy. Le 21 juillet ont pris fin les examens de maturité : six candidats ont obtenu leur diplôme de bacheliers.

Du rapport annuel de M. le chanoine **Grob**, directeur, il ressort que le collège a été fréquenté par 206 élèves. Toute cette jeunesse s'est donnée avec cœur aux travaux de classe, égayés de temps à autre par d'agréables divertissements. Les professeurs se sont voués de toute leur âme à la formation morale et intellectuelle des jeunes gens confiés à leurs soins.

AU COLLEGE DE BAGNES

La clôture du collège de Bagnes a eu lieu le 29 juin. Quatre-vingt-un élèves ont fréquenté, cette année, la « Grande École », « chiffre magnifique, dit le rapport annuel du directeur, M. le chanoine Boitzy, surtout dans les circonstances actuelles », et qui prouve que les parents ont confiance dans l'institution. Le travail, au cours de l'année, fut bon et parfois excellent, au témoignage de Messieurs les membres du Conseil de l'Instruction publique.

NOMINATIONS MILITAIRES

M. l'abbé **Emile Faehndrich**, curé de St-Imier, aumônier militaire depuis plusieurs années, vient d'être nommé aumônier de place pour les soldats des casernes de Colombier.

M. **Norbert Roten**, avocat à Sion, a été promu par le Conseil d'Etat au grade de capitaine d'infanterie, et incorporé en qualité de commandant de la Compagnie fus. mont. III/11.

NOMINATION UNIVERSITAIRE

M. le **Dr Oscar Vasella**, professeur d'histoire à l'Université de Fribourg, vient d'être nommé doyen de la Faculté des lettres pour la prochaine année académique. Nos compliments et nos vœux.

NOUVEAU DÉPUTÉ

Par suite du décès de M. Gustave Curdy, député du district de Monthey, à Port-Valais, le Conseil d'Etat a proclamé député au Grand Conseil valaisan M. **Paul de Courten**, avocat, sous-préfet du district de Monthey.

MARIAGE

Nous apprenons le mariage de M. le **Dr Walter Ochsenbein**, avocat, à Granges (Soleure), avec Mademoiselle **Paula Matter**, de Granges également. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 23 juillet. Nos compliments et nos vœux les meilleurs.

SUCCES

Nous apprenons de Rome que le R. P. **Bernard Koller**, O. P., de Bourrignon (Jura-bernois), a brillamment soutenu à l'« Angelico » une thèse en théologie sur « la définibilité du dogme de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie ». L'un des membres du jury était aussi un ancien de St-Maurice, le R. P. **Hyacinthe Hering**, O. P., professeur à l'« Angelico ». D'autres anciens du collège, actuellement à Rome, assistèrent également à cette soutenance de thèse.

Le R. P. **Jean Perraudin**, Père Blanc, de Bagnes, a réussi brillamment sa licence en théologie à l'Université de Fribourg.

MM. **Roger Joris** et **René Moret**, de St-Maurice, ont réussi brillamment leur examen professionnel de médecin-chirurgien-dentiste à l'Université de Genève.

M. **Etienne Germanier**, de Conthey, a obtenu sa licence en droit à l'Université de Lausanne.

M. **Albert Antille**, de Sierre, a subi avec succès son premier propédeutique de médecine à l'Université de Bâle.

M. **Edouard Morand**, de Martigny-Ville, a subi son second examen de droit à l'Université de Fribourg en obtenant la note « magna cum laude ».

MM. **Otto Rohner**, de Rebstein (St-Gall), et **Jean Veuthey**, de Martigny, ont réussi brillamment leur examen de maturité, le premier au collège de Schwyz, le second au collège St-Charles à Altorf.

UNE VISITE AMICALE

Se rendant à Sion, où elle devait donner un concert dont la presse a fait le plus grand éloge, l'**Union Chorale de Vevey** voulut bien s'arrêter quelques instants à l'Abbaye, le 25 mai dernier. Sous la direction de M. **C. Hemmerlin**, elle exécuta, en l'honneur de son auteur et pour la plus grande joie de tous les professeurs et étudiants, « L'âme du vin », de M. le chanoine Broquet, paroles de Baudelaire. Ce fut une exécution splendide qui mit admirablement en relief et la composition musicale de M. Broquet et les remarquables qualités des chanteurs veveysans et de leur directeur. Ceux-ci nous régalerent en outre d'une pièce de Rameau, l'« Hymne au soleil », et d'une vieille chanson valaisanne.

Nous renouvelons nos compliments et nos remerciements à l'adresse des membres de l'Union Chorale de Vevey et de M. Hemmerlin, sans oublier leurs sympathiques compagnons de Monthey et de Collombey.

SOUVENIR PRINCIER

La mort, survenue le 25 juillet, du prince François I^{er} de Liechtenstein, nous a remis en mémoire la visite qu'il avait faite jadis à l'Abbaye de St-Maurice où il fut accueilli par M. le Chanoine Pierre Bourban. En souvenir de cette visite Son Altesse Sérénissime offrit à la bibliothèque de l'Abbaye un beau volume intitulé : « Die Denkmale des Stiftes Nonnberg in Salzburg ».

Le prince François I^{er} avait succédé à son frère Jean II le 11 février 1929. Parvenu à un âge très avancé, il avait confié, en mars dernier, la régence de sa principauté à son petit-neveu, le prince François-Joseph, qui lui succède maintenant sous le nom de François II.

AU THÉÂTRE VALAISAN DE FINHAUT

Nous relevons avec plaisir le succès mérité que remporte à nouveau, cette saison, le Théâtre valaisan de Finhaut. Deux pièces nouvelles y ont été créées, dont la critique parle très élogieusement, un drame en un acte de M. **André Closuit** : « Le Pèlerin anxieux », une farce de M. le chanoine **Louis Poncet** : « Un tiers de mulet ».

La presse romande avait été invitée à la première et ne ménagea pas ses compliments aux auteurs et à leurs interprètes. Le « Nouvelliste valaisan » parla de « succès formidable » et invita tous les amis du beau « à ne pas manquer ces deux pièces. Cela vaut la peine à tous les points, de vue ».

M. l'avocat Victor Dupuis, dans le « Confédéré », a donné une excellente analyse des deux œuvres interprétées à Finhaut et a écrit, entre autres : « Devant l'effort considérable réalisé par le chanoine Poncet pour créer ce théâtre populaire valaisan, on ne peut que s'incliner et lui rendre hommage. Notre canton, surtout, n'est pas si riche en manifestations d'ordre intellectuel, pour que l'on ne dise pas publiquement la nécessité de soutenir et d'encourager de tels mouvements qui, dans leur sphère, participent tout simplement à la défense de l'Esprit et du Terroir ».

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici le compréhensif et délicat article qu'a publié sur ces représentations, M. Jean Nicollier, le distingué rédacteur à la « Gazette de Lausanne » (19 juillet) :

« Il serait audacieux de faire état d'une école dramatique qui porterait la marque particulière de la Suisse romande. Le régionalisme et la diversité dont sont imbuées nos populations, de Genève au Jura bernois et de Neuchâtel au Valais, s'y opposeraient.

En revanche, nous avons le droit de déceler partout un amour vif et croissant du théâtre. Et non seulement ce culte voué aux jeux de la scène est patent, mais la qualité de nos acteurs-amateurs s'améliore au fur et à mesure que des guides cultivés proposent à leurs jeunes troupes un répertoire adapté à leurs talents.

M. le chanoine Louis Poncet, de l'Abbaye de St-Maurice, curé de Finhaut, est l'un de ces chefs résolus à purger les tréteaux villageois des vaudevilles frelatés et des drames usés jusqu'à la corde dont le public rural ou montagnard fit jadis ses délices.

Il y réussit fort bien. Ses débuts éclatants avec *Terres romandes*, festival créé à Saint-Maurice lors d'un tir valaisan, l'ont aiguillé sur une voie tracée pour lui. En écrivant *l'Avalanche*, *l'Auberge du Génépi* et ces délicieuses *Rogations* qui ont charmé M. René Morax, M. Poncet ne délaisse nullement son ministère. Groupant dans sa paroisse un noyau d'acteurs et de chanteurs, leur inculquant le goût de la beauté et celui d'une saine allégresse, il fait œuvre pie et demeure dans son rôle de conducteur spirituel. Nous l'avons bien vu dimanche au théâtre de Finhaut en admirant la bonne volonté joyeuse des acteurs et actrices aux ordres de leur grand ami.

Je dis bien le *Théâtre* de Finhaut. Ce village possède, en effet, à la lisière d'une forêt toute proche, une baraque de bois clair pourvue d'une scène relativement vaste, munie d'un jeu complet de herSES et de projecteurs. Plus de deux cents spectateurs y trouvent place.

Ce Mézières en miniature a même son « Parc aux Biches » où acteurs, figurants, chanteurs, auteurs et amis bavardent à l'entr'acte en dégustant un verre de fendant. De cette prairie en encorbellement sur les profondeurs de la vallée du Trient, l'œil erre sur la blanche étendue du Glacier des Grands. On respire le vent aigu de la montagne ; on regarde les brouillards jouer dans les roches de l'Aiguille du Tour. Les cœurs s'élèvent et l'on se sent enclin à goûter sans arrière-pensée un spectacle bien composé.

En fait, la représentation avait débuté au sortir du train, une forte délégation du groupe costumé du Vieux St-Maurice ayant quitté la plaine pour prêter son concours aux amis de Finhaut. Sous la direction de M. R. Vouilloz, cette chorale interpréta d'antiques chansons du pays — dont plusieurs harmonisées par le chanoine L. Broquet. Les hommes en habits bruns à queue de pie, les femmes en chapeaux éclatants, vêtements de soieries où flambait le soleil, furent frénétiquement applaudis dans leurs danses comme dans leurs chants.

Après quoi, l'on grimpa jusqu'au théâtre qui fut instantanément rempli.

Le rideau se leva sur un drame en un acte de M. André Closuit : *Le Pèlerin anxieux*. C'est, croyons-nous, le premier essai scénique du romancier des *Images d'un pays* et d'un *Crime au village*.

L'œuvre est noble et la langue en est forte et imagée : une belle prose lyrique qui sonne bien. M. Closuit peint l'amertume et la souffrance d'un vieux trimardeur qui s'en revient, bien des années plus tard, passer quelques heures dans le hameau montagnard où, jeune coq sans scrupules, il sema le trouble et la discorde. Arraché un instant aux hasards de la route et de l'exil, il pourra se retirer moins bourrelé de regrets, la vie ayant arrangé les choses et effacé, partiellement tout au moins, le souvenir et les conséquences de ses fautes.

Cet acte où l'auteur a ménagé une place intermittente à l'humour, mit à rude épreuve les forces de la troupe. Difficile à dire, écrit dans une langue de poète, il exigeait, en outre, de tous, la sobriété et la vigueur. Les élèves de M. le chanoine Poncet se tirèrent à leur honneur de ce pas difficile, MM. Georges et Alphonse Vouilloz marchant en tête de la distribution. Lorsque, ces prochains dimanches, leurs camarades auront dompté leur émotion en évitant tout à fait de « réciter » leur texte ainsi que cela fut le cas ici et là, *Le Pèlerin anxieux* sera vraiment au point.

Acclamé, M. Closuit dut paraître en scène pour saluer le public.

Ce fut ensuite au tour de M. le curé Poncet lui-même d'éprouver les affres de l'auteur. Sa farce d'un métier sûr et d'un ton si enjoué ; *Un tiers de mulet*, mit la salle en joie. C'est une divertissante histoire d'héritage contesté, une vieille fille coquette, un veuf et un célibataire se disputant la possession et l'usage d'un mulet. La pauvre bête tranche le débat en périssant sous la balle d'un gendarme-garde-chasse un instant attiré par les ivresses du... braconnage et qui a pris le mulet pour un chamois. Cette farce ne se raconte pas. On la joue. On la joua d'ailleurs avec brio, MM. Alphonse Vouilloz — toujours lui —, Benoît Coquoz et Mmes Madeleine Vouilloz et Jeannette Lugon-Moulin menant le jeu avec un entrain communicatif.

Deux ravissantes chansons de Boller et une autre du chanoine Broquet exécutées par le Chœur mixte du Théâtre, complétaient une représentation d'excellente tenue dont nous garderons le charmant souvenir. »

L'article consacré au « Théâtre valaisan » par M. A. V., dans la « Feuille d'Avis de Lausanne », n'est pas moins élogieux pour les deux auteurs. Citons-en ce passage :

Il y a, dans le drame de M. Closuit, une discrétion, une sobriété qui touchent. Nul gros effet ; la tragédie est dans le climat de la pièce, plutôt que dans les phrases qui s'échangent. Le mystère rôde. Il ne sera pas tout à fait dévoilé... La farce de M. le chanoine Poncet, « Un tiers de mulet », vive, pleine de suc et de drôlerie, fait défiler tout un monde malicieux... Finhaut donne le plus bel exemple de ce que peuvent, même sans grands moyens extérieurs, la volonté de réussir et le désir de servir une cause aimée. Le « Théâtre valaisan » compte parmi ces renaissances nécessaires, où le régionalisme vivant, agissant, sert à merveille la cause de la patrie tout entière. »

F.-M. BUSSARD